

PROCES VERBAL de MISE à DISPOSITION de BIENS

Entre la commune de Le BOSC, représentée par la Maire Mme Nathalie RODRIGUEZ
d'une part,

Et, le S.M.D.E.A., représenté par sa Présidente, Mme Christine TEQUI
d'autre part,

ci-après communément dénommés « les parties »,

Vu la délibération de la commune de Le BOSC du 29 novembre 2019 approuvant l'adhésion de la Commune au S.M.D.E.A. et le transfert de compétence eau et assainissement à cet EPCI,

Vu la délibération du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement du 12 décembre 2019 validant la décision d'adhésion de la commune de Le BOSC

1) Objet :

Conformément à l'article L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert des compétences entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, des dispositions des trois premiers alinéas de l'article L 1321-2 et des articles L 1321-3, L 1321-4 et L 1321-5.

Cette mise à disposition des biens est constatée par le présent procès verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité et de l'établissement public. Le procès précise la consistance, la situation juridique et l'état des biens.

Le présent procès verbal établi contradictoirement a donc pour objet de contrôler la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice des compétences eau et assainissement au profit du S.M.D.E.A. à compter du 1^{er} janvier 2020.

2) Droits et obligations du bénéficiaire :

La Collectivité bénéficiaire de la mise à disposition assume l'ensemble des obligations du propriétaire. Elle possède tous pouvoirs de gestion. Elle assure le renouvellement des biens mobiliers. Elle peut autoriser l'occupation de biens remis. Elle en perçoit les fruits et produits. Elle agit en justice au lieu et place du propriétaire.

La collectivité bénéficiaire peut procéder à tous travaux de reconstruction, de démolition, de surélévation ou d'addition de constructions propres à assurer le maintien de l'affectation des biens.

La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition est substituée à la collectivité propriétaire dans ses droits et obligations découlant des contrats portant notamment sur des emprunts affectés, et des marchés que cette dernière a pu conclure pour l'aménagement, l'entretien et

la conservation des biens remis ainsi que pour le fonctionnement des services. La collectivité propriétaire constate la substitution et la notifie à ses cocontractants.

La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition est également substituée à la collectivité antérieurement compétente dans les droits et obligations découlant pour celle-ci à l'égard des tiers de l'octroi de concessions ou d'autorisations de toute nature sur tout ou partie des biens remis ou de l'attribution de ceux en dotation.

3) Durée de la mise à disposition

La présente mise à disposition est liée aux compétences transférées. Elle durera tant que les compétences seront exercées par le S.M.D.E.A. ou que les compétences seront confiées à cet EPCI par la commune.

En cas de reprise des compétences transférées par la Commune, la collectivité propriétaire recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur les biens.

En cas de désaffectation totale ou partielle des biens mis à disposition en application des articles L 1321-1 et L 1321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune recouvre l'ensemble de ses droits sur les biens désaffectés.

4) Description et valeur des biens mis à disposition : voir annexe

Conformément à l'article L 1321-2, les biens suivants sont mis à disposition à titre gratuit :

Imputation	Descriptif	Année d'acquisition	Durée d'amortissement	Valeur brute	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable

5) Contrats d'emprunts liés aux biens mis à disposition : Aucun

Prêteur	Objet de l'emprunt	Date de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Capital restant dû au

6) Contrats autres en cours liés aux biens mis à disposition : (marchés, contrat d'entretien, prestations de service ...)

Nature du Contrat	Titre du contrat	Prestataire	Coût du contrat	Date de signature
Marché de travaux par procédure adaptée	Restructuration alim Le Bosc pour alimentation depuis La Piche	RESEAUX SAS	396 000 € HT	22 mai 2018
Lettre de commande avec devis signé de la mairie	Etudes préalables Captages Le Falquet / La Piche / Breigne	ETEN & SNERHA AQUATECH	11 500 € HT	12 février 2018
Lettre de commande avec devis signé de la mairie	Traitement Captage Breigne	RESEAUX SAS	43 000 € HT	16 mai 2018
Lettre de commande avec devis signé de la mairie	Comptage des volumes prélevés Captages Le Falquet / La Piche / Breigne	RESEAUX SAS	13 882 € HT	28 juillet 2017

7) Etat des restes à réaliser transférés en recettes et en dépenses :

ETAT DES DEPENSES

Nature	Article d'imputation	Fournisseur ou prestataire	Montant
NEANT			

ETAT DES RECETTES

Nature	Article d'imputation	Partenaire	Montant
NEANT			

8) Etat du personnel transféré pour l'exercice des compétences :

Nom et prénom	Grade	Affectation
NEANT		

9) Etat des subventions transférées

N° dossier			Raison sociale bénéf.	Intitulé dossier	Montant travaux	Montant retenu av. rectif.	Montant d'aide Agence av. rectif.	Total payé	% Payé	Date accord dossier	Date dernier mandat
210	9	1531	COMMUNE DU BOSC	SUBVTX TRAITEMENT	13882	13882	4184	0	0	19/12/2017	
250	9	5325	COMMUNE DU BOSC	AAP10A - ETUDES PREALABLES AUX TRAVAUX DE TRAITEMENT DU CAPTAGE DE FALQUET	11500	11500	8200	4600	50	19/12/2017	10/10/2018
250	9	5326	COMMUNE DU BOSC	AAP10A - RATIONALISATION ET OPTIMISATION DES UDI DE LE BOSC	396000	396000	316800	158400	50	16/11/2017	10/10/2018
250	9	5327	COMMUNE DU BOSC	AAP10A - TRAVAUX DE TRAITEMENT SUR LE CAPTAGE DE BREIGNE	43000	43000	34400	17200	50	19/12/2017	10/10/2018

10) Ecritures comptables d'intégration du budget annexe de la commune au SMDEA

Budget eau potable

Imputation	Débit	Crédit
1027	18 076.56	
13111		180 200.00
1313		11 374.25
13913	8 696.12	
2031	18 690.00	
28031		4 560.00
217311	4 966.68	
2817311		1 174.00
217355	889.53	
2817355		154.00
217531	337 855.52	
2817531		192 510.40
217561	959.24	
2817561		161.00

12) Etat des résultats budgétaires transférés :

Les résultats de clôture de l'exercice budgétaire précédent le transfert sont les suivants :

Section de fonctionnement : - 4 930.84 €

Section d'investissement : 143 265.84 €

Conformément aux articles L2224-1 et L2224-2 du code général des collectivités territoriales et aux instructions comptables, les résultats budgétaires du budget annexe communal peuvent être transférés en tout ou partie. Ce transfert de résultats doit donner lieu à des délibérations concordantes de l'établissement public et de la Commune.

Les parties décident d'un commun accord de transférer le résultat d'investissement.

Fait à Saint Paul de Jarrat, le

**La Maire de la
Commune de LE BOSC**

Nathalie RODRIGUEZ



La Présidente du S.M.D.E.A.

Christine TEQUI

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 21/07/2026

webdelib

ID : 009-250901873-20260709-DELBUE26_07_0012-DE

Collectivité : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET
Budget : EAU POTABLE
Nature d'Immobilisation 2031
Nature d'Amortissement 28031

Etat de l'Actif
Immobilisations pour l'Exercice 2021
Situation détaillée

Date Edition: 20/05/2021

Critères particuliers Budget EAU POTABLE / Travaux / M. Acq. M. A. DISPO. / Loc. BOT / P. Loc. avec									
N° Inventaire	Désignation Observations	Date Acquisitio	Date M. Service	Débit	Valeur Acquisition	Cumul Amorti au 01/01	Amortissement	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
AUT17_00858	LE BOSCASSISTANCE CANDIDATURE A.A.P	01/01/2018	01/01/2018	1	4 560,00	4 560,00	0,00	0,00	0,00
AUT21_00002	LE BOSCA MO LE PICHE	01/01/2021	01/01/2021	5	4 050,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00
AUT21_00003	LE BOSCA ASSISTANCE CANDIDATURE A.A.P	01/01/2021	01/01/2021	2	6 840,00	0,00	0,00	0,00	6 840,00
AUT21_00004	LE BOSCA MO BREIGNE	01/01/2021	01/01/2021	5	1 890,00	0,00	0,00	0,00	1 890,00
AUT21_00005	LE BOSCA MO PALOQUET CABRIOLE	01/01/2021	01/01/2021	5	1 350,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
Total par Service : FINANCE					18 690,00	4 560,00	0,00	0,00	14 130,00
Total par 2031 / 28031					18 690,00	4 560,00	0,00	0,00	14 130,00

Collectivité : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET

Etat de l'Actif

Date Edition 20/05/2021

Budget : EAU POTABLE

Immobilisations pour l'exercice 2021

Nature d'Immobilisation 217311

Situation détaillée

Nature d'Amortissement 2817311

Critères particuliers: Budget: EAU POTABLE / Teur / M.Aeq: M. A. DISPO. / Loc: BO7 / Pta.: sved

N° Inventaire	Désignation Observations	Date Acquisito	Date M. Service	Durée	Valeur Acquisition	Cumul Amort au 01/01	Amortissement l.	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
AUT93_00001	LE BOSQ AMORTISSEMENT RENO CAPTAGE	01/01/2011	01/01/2011	1	1 174,00	1 174,00	0,00	0,00	0,00
AUT21_00030	LE BOSQ RENOVATION CAPTAGE EAU BREKONE	01/01/2021	01/01/2021	20	3 792,68	0,00	0,00	0,00	3 792,68
Total par Service : FINANCE					4 966,68	1 174,00	0,00	0,00	3 792,68
Total par 217311 / 2817311					4 966,68	1 174,00	0,00	0,00	3 792,68

Collectivité :	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET	Etat de l'Actif	Date Edition	20/04/2021
Budget :	EAU POTABLE	Immobilisations pour l'Exercice 2021		
Nature d'immobilisation	217355	Situation détaillée		
Nature d'Amortissement	2817355			

Critères particuliers: Budget EAU POTABLE / Tous / M.Acq: M_A_DISPQ / Lnc: BOY / Pte.: arec/									
N° Interventire	Désignation Observations	Date Acquisitio	Date M. Service	Durée	Valeur Acquisition	Cumul Amort au 01/01	Amortissement 1	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
AUT12_00003	LE BOSC AMORTISSEMENT CLÔTURE	01/01/2012	01/01/2012	1	134,00	134,00	0,00	0,00	0,00
AUT21_00031	LE BOSC CLÔTURE	01/01/2021	01/01/2021	1	457,13	0,00	0,00	0,00	457,13
AUT21_00032	LE BOSC CLÔTURE CAPTAGE TALQUET	01/01/2021	01/01/2021	3	278,40	0,00	0,00	0,00	278,40
Total par Service : FINANCE					889,53	134,00	0,00	0,00	785,53
Total par 217355 / 2817355					889,53	134,00	0,00	0,00	785,53

Collectivité :	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET	Etat de l'Actif	Date Edition	20/05/2021
Budget :	EAU POTABLE			
Nature d'immobilisation	217531	Immobilisations pour l'Exercice 2021		
Nature d'Amortissement	2817531	Situation détaillée		

Critères particuliers: Budgets: EAU POTABLE / Titre / M.Acq: M.A. DISPO. / Loc: BOT / Pte: avec/									
N° Inventaire	Désignation Observations	Date Acquisition	Date M. Service	Durée	Valeur Acquisition	Cumul Amorti au 01/01	Amortissements €	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
AUT79_00001	LE BOSC AMORTISSEMENT RESEAU	01/01/1979	01/01/1979	1	192 510,40	192 510,40	0,00	0,00	0,00
AUT71_00006	LE BOSC RESEAU N°10	01/01/2021	01/01/2021	20	1 213,71	0,00	0,00	0,00	1 213,71
AUT71_00007	LE BOSC RESEAU N°11	01/01/2021	01/01/2021	20	1 480,89	0,00	0,00	0,00	1 480,89
AUT71_00008	LE BOSC RESEAU N°12	01/01/2021	01/01/2021	20	864,01	0,00	0,00	0,00	864,01
AUT71_00009	LE BOSC RESEAU N°13	01/01/2021	01/01/2021	20	1 187,76	0,00	0,00	0,00	1 187,76
AUT71_00010	LE BOSC RESEAU N°14	01/01/2021	01/01/2021	20	4 436,43	0,00	0,00	0,00	4 436,43
AUT71_00011	LE BOSC RESEAU N°15	01/01/2021	01/01/2021	20	4 333,62	0,00	0,00	0,00	4 333,62
AUT71_00012	LE BOSC RESEAU N°16	01/01/2021	01/01/2021	20	1 935,28	0,00	0,00	0,00	1 935,28
AUT71_00013	LE BOSC RESEAU N°17	01/01/2021	01/01/2021	20	703,46	0,00	0,00	0,00	703,46
AUT71_00014	LE BOSC RESEAU N°18	01/01/2021	01/01/2021	20	639,11	0,00	0,00	0,00	639,11
AUT71_00015	LE BOSC RESEAU N°19	01/01/2021	01/01/2021	10	242,90	0,00	0,00	0,00	242,90
AUT71_00016	LE BOSC RESEAU N°20	01/01/2021	01/01/2021	20	14 372,53	0,00	0,00	0,00	14 372,53
AUT71_00017	LE BOSC RESEAU 2014-02	01/01/2021	01/01/2021	20	1 033,81	0,00	0,00	0,00	1 033,81
AUT71_00018	LE BOSC RACCORDEMENT LE FOURCARTELLE	01/01/2021	01/01/2021	20	3 590,87	0,00	0,00	0,00	3 590,87
AUT71_00019	LE BOSC RESEAU 2019-02	01/01/2021	01/01/2021	50	79 342,37	0,00	0,00	0,00	79 342,37
AUT71_00020	LE BOSC RESEAU N°21	01/01/2021	01/01/2021	30	23 828,71	0,00	0,00	0,00	23 828,71
AUT71_00021	LE BOSC RESEAU N°22	01/01/2021	01/01/2021	20	965,76	0,00	0,00	0,00	965,76
AUT71_00022	LE BOSC RESEAU N°23	01/01/2021	01/01/2021	20	372,61	0,00	0,00	0,00	372,61
AUT71_00023	LE BOSC RESEAU N°26	01/01/2021	01/01/2021	20	1 223,36	0,00	0,00	0,00	1 223,36
AUT71_00024	LE BOSC RESEAU N°4	01/01/2021	01/01/2021	3	890,25	0,00	0,00	0,00	890,25
AUT71_00025	LE BOSC RESEAU N°5	01/01/2021	01/01/2021	3	733,80	0,00	0,00	0,00	733,80
AUT71_00026	LE BOSC RESEAU N°6	01/01/2021	01/01/2021	3	278,41	0,00	0,00	0,00	278,41
AUT71_00027	LE BOSC RESEAU N°7	01/01/2021	01/01/2021	3	797,74	0,00	0,00	0,00	797,74

Collectivité : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET
Budget : EAU POTABLE
Nature d'Immobilisation : 217531
Nature d'Amortissement : 2817531

Etat de l'Actif
Immobilisations pour l'Exercice 2021
Situation détaillée

Date Edition 20/05/2021

Critères particuliers: Budget EAU POTABLE / Tous / M.Acq: M. A. DISPO. / Lcc: BOT / Pci:1 avec/

N° Inventaire	Désignation Observations	Date Acquisition	Date M. Service	Durée	Valeur Acquisition	Cumul Amort au 01/01	Amortissement	Dépréciation	Reste à amorc au 31/12 (Valeur comptable)
AUT21_00028	LE BOSC RESEAU N°8	01/01/2021	01/01/2021	3	303,49	0,00	0,00	0,00	303,49
AUT21_00029	LE BOSC RESEAU N°9	01/01/2021	01/01/2021	3	554,24	0,00	0,00	0,00	554,24
Total par Service : FINANCE					337 855,52	192 510,40	0,00	0,00	145 345,12
Total par 217531 / 2817531					337 855,52	192 510,40	0,00	0,00	145 345,12

Collectivité : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET
Budget : EAU POTABLE
Nature d'Immobilisation 217561
Nature d'Amortissement 2817561

Etat de l'Actif
Immobilisations pour l'exercice 2021
Situation détaillée

Date Edition 20/05/2021

Créer les partitions: Budget: EAU POTABLE / Taux / M.Aeq: M_A_DISP0. / Loc: BO7 / Péc: avec

N° Inventaire	Désignation Observations	Date Acquisition	Date M. Service	Durée	Valeur Acquisition	Cumul Amorti au 01/01	Amortissement	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
AUT12_00004	LE BOSC COMPTEURS	01/01/2012	01/01/2012	1	161,00	161,00	0,00	0,00	0,00
AUT21_00033	LE BOSC COMPTEURS	01/01/2021	01/01/2021	10	798,24	0,00	0,00	0,00	798,24
Total par Service : FINANCE									
Total par 217561 / 2817561									
Total par EAU POTABLE					363 360,97	198 539,40	0,00	0,00	164 801,57
Total par SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET					363 360,97	198 539,40	0,00	0,00	164 801,57

Collectivité :

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET

Budget :

EAU POTABLE

Nature :

13111

SUBVENTIONS

Date Edition: 19/05/2021

DE L'EXERCICE 2021

Situation détaillée

Clé des particularités: Budget: EAU POTABLE / Subv. / Pric. avec Réf. interne = Intégration à la base / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE RECPT.	DATE M. SERVICE	DUREE REPRIS.	VALEUR DE LA SUBVENTION	CUMUL REPRIS AU 01/01	RESTE A REPRENDRE AU 01/01	RESTE A REPRENDRE AU 31/12 (1)	REPRIS DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	----------------	-----------------------	------------------	----------------------------	-----------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	-------------------------

(1) soit la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.
(2) Dans le cas des sorties totales

AUT21_00035	LE BOSC ETUDE TX TRAITEMENT CAPTAGE FALQUET	01/01/2021	01/01/2021	10	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00
AUT21_00036	LE BOSC RATIONALISATION ET OPTIMISATION UDI	01/01/2021	01/01/2021	50	158 400,00	0,00	158 400,00	158 400,00	0,00
AUT21_00037	LE BOSC TRAVAUX TRAITEMENT CAPTAGE DE BREIGNE	01/01/2021	01/01/2021	10	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00	0,00
Sous Total par Service: SERVICE FINANCES					180 200,00	0,00	180 200,00	180 200,00	0,00
Sous Total par Nature 13111					180 200,00	0,00	180 200,00	180 200,00	0,00

Collectivité :
Budget :
Nature :

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET
EAU POTABLE
1313

SUBVENTIONS
DE L'EXERCICE 2021
Situation détaillée

Date Edition: 19/05/2021

Critères particuliers Budget: EAU POTABLE / Subv. / Pct: avec Réf interne = information Le base / Sans cession /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE RECEPT.	DATE M. SERVICE	DUREE REPRS.	VALEUR DE LA SUBVENTION	CUMUL REPRS AU 01/01	RESTE A REPRENDRE AU 01/01	RESTE A REPRENDRE AU 31/12 (1)	REPRISE DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	-----------------	-----------------------	-----------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	--------------------------

(1) voir à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.
 (2) Dans le cas des sorties totales

AUT18_00955	LE BOSC SUBV DEPARTEMENT	01/01/2018	01/01/2018	1	8 696,12	8 696,12	0,00	0,00	0,00
AUT21_00034	LE BOSC SUBV DEPARTEMENT	01/01/2021	01/01/2021	1	2 678,13	0,00	2 678,13	2 678,13	0,00
Sous Total par Service : SERVICE FINANCES									
					11 374,25	8 696,12	2 678,13	2 678,13	0,00
Sous Total par Nature 1313									
					11 374,25	8 696,12	2 678,13	2 678,13	0,00
Total par Budget : EAU POTABLE									
					191 574,25	8 696,12	182 878,13	182 878,13	0,00
Total par Collectivité : SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET									
					191 574,25	8 696,12	182 878,13	182 878,13	0,00